



cyacc
Child & Youth Advocacy
Centres of Canada

caeac
Centres d'appui aux enfants
et aux adolescents du Canada

L'investissement dans CAEAC est un investissement dans les enfants

Une ressource gouvernementale : le CAEAC donne au gouvernement fédéral un partenaire national unique pour traiter la question urgente et complexe de la maltraitance des enfants et des adolescents, en proposant une approche coordonnée en matière de politiques, de financement et de pratiques partout au Canada.

Retour sur investissement à l'échelle nationale : La maltraitance et la négligence envers les enfants coûtent aux Canadiens environ 23 milliards de dollars par an, tant à court qu'à long terme. En investissant une fraction de ce montant dans des initiatives nationales, le gouvernement fédéral réduira les coûts à court terme pour les Canadiens, notamment les services de protection de l'enfance, ainsi que les coûts à long terme liés à la perte de productivité, aux soins de santé et à l'implication dans le système pénal. Ces économies peuvent être réinvesties dans d'autres priorités sociales. Pour chaque dollar investi dans les CAEA, environ 5,54 \$ de valeur sociale et économique sont créés.

Investir dans la prospérité future : Le Canada traverse une période de transition économique mondiale et le gouvernement fédéral se concentre sur l'économie à travers des projets de construction nationaux. Le plus grand investissement qu'un gouvernement puisse faire pour bâtir une nation est d'investir dans les personnes, en particulier dans les enfants et les adolescents qui représentent la prospérité future du Canada. Un rapport sur le retour social des investissements publié en 2022 par le BC Network of Child and Youth Advocacy Centres démontre que le modèle des CAEA entraîne l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie des enfants et des familles.

Un moyen de réduire les dépenses : le CAEAC représente une occasion de soutenir l'efficacité et les économies opérationnelles du gouvernement fédéral, en traitant la mosaïque actuelle des investissements fédéraux qui soutiennent les systèmes d'aide aux enfants et aux adolescents victimes de violence, y compris ceux fournis par le biais de subventions ponctuelles fournies par le ministère de la Justice du Canada.

Un engagement en faveur de la réconciliation : les CAEA sont une réponse à la recommandation 16:40 de la Requête de vérité et réconciliation sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (), qui stipule : « Nous demandons à tous les gouvernements de se concentrer sur le bien-être des enfants et d'élaborer des réponses aux expériences négatives vécues pendant l'enfance qui soient adaptées à la culture et fondées sur des éléments. Cela peut inclure, sans s'y limiter, des services tels que l'intervention et l'avocat pour les enfants qui ont été victimes d'abus sexuels et physiques. »

Un engagement envers la responsabilité sociale : Dans sa lettre de mandat ministériel, le premier ministre Carney a mis l'accent sur les défis commerciaux et économiques. Le premier ministre a de plus souligné que nous devons rester fidèles aux valeurs canadiennes, notamment « prendre soin des plus vulnérables d'entre nous et œuvrer pour un avenir meilleur pour tous ». Les enfants et les adolescents victimes de violence sont véritablement les citoyens les plus vulnérables de la société. Rester fidèles à nos valeurs canadiennes signifie assurer de gouverner en tant que Canadiens lorsqu'il s'agit d'assurer la priorité aux questions sociales au même titre que les questions économiques. Notre avenir dépend de l'interdépendance de ces deux aspects.